Nous Soussigner Comissaires Nommez par L'academie de chirurgie, Pour Examiner La Seconde Lettre que Monsieur hoin a Envoyé avec quatre Certificats, au Sujet de Son observation Sur Une pustule Galeuse et Periodique ; ayant Lu avec attention La Lettre et Les quatre Certificats et y ayant trouvé Plusieurs Contradictions et Un Enchainement de faits, sur Les quels, Vraye Semblablement, on ne peut Rendre Un Jugement Certain et decisif ni Embellir L'honneur de La chirurgie pratique ; Nous Estimons, que Conformement, a notre premier Rapport, on ne doit faire aucun Usage de La dite observation.

Pour cequi Conserne La Seconde au Sujet de La fracture oblique dont Monsieur hoin nous assure La Guerison, On ne Luy dispute point, Nous Luy

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

ARC 34 n° 95

Passons meme a present Lannée et Le Jour
De La Blessure aussi bien que Le temps que
La plaque a Resté Sur L'os fracturé puisquil
N'a pas Jugé a propos de Le marquer dans sa
Seconde Lettre ; Nous n'entrons point dans Le
detail de L'ulcere quil nous a dit y Estre Resté
Non plus que de La bonne ou mauvaise
Conformation de La partie, Nous fesons Seulement,
dans notre premier Rapport, Nos objections Sur Le
Moyen dont il s'est Servi pour parvenir a cette
Cure afin que Les Etudians En Chirurgie
N'en Regardent pas La pratique Comme Un
guide assuré pour guerir toutes Les fractures
obliques ; C'est pourquoy nous demeurons toujours
dans notre premier Sentiment, que cette observation,
En y Joignant nos Reflexions et Remarques

Enoncez dans Notre precedent Rapport, Doit
Estre mise par Extrait dans ~~les memoires~~ l'histoire de
l'academie. fait a paris ce Vingt deux aoust
Mil sept cent trente quatre.

Leburier Botentuit langlois

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

177